

Responsabilité d'un héritier

Par **quidam95**, le **23/07/2015** à **09:02**

Bonjour,

Je suis l'une des héritières d'un terrain.

L'acte de propriété est introuvable, suis-je responsable légalement de la sécurité de ce terrain en cas de problèmes avec des voisins ?

Nous essayons de prouver la possession trentenaire par le biais des impôts fonciers !

Merci d'avance